

Bilan d'animation

Site Natura 2000

FR 7200669 - «Vallon de la Sandonie»

*Bilan d'animation du
Document d'Objectifs*

Années 2018- 2019



Site Natura 2000

FR 7200669 - «Vallon de la Sandonie»

*Bilan d'animation du
Document d'Objectifs*

Années 2018- 2019

Table des matières

PREAMBULE	1
A. RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB	2
B. PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB	4
B.1 APPROPRIATION DU DOCOB	4
B.2 INFORMATION ET COMMUNICATION SUR LES MESURES DE GESTION	4
B.3 MISE EN ŒUVRE DES MAEC	4
B.3.1 <i>Présentation du projet agro-environnemental</i>	4
B.3.2 <i>Information et communication sur les mesures de gestion agricoles</i>	7
B.3.3 <i>Mise en œuvre des actions contractuelles</i>	7
C. MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE GESTION	8
C.1 MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS « FORESTIERS » ET « NI AGRICOLES NI FORESTIERS »	8
C.1.1 <i>Identification des propriétaires, exploitants et ayant droit et prise de contact</i>	8
C.1.2 <i>Aide à la mise en œuvre technique des actions</i>	8
C.1.3 <i>Suivi de l’instruction du dossier</i>	8
C.1.4 <i>Suivi technique, administratif et financier</i>	9
C.2 SUIVI DES POPULATIONS DE CHIROPTERES	11
C.2.1 <i>Suivi des populations du Gouffre de Paussac</i>	11
C.3 ASSISTANCE A L’APPLICATION DU REGIME D’EVALUATION D’INCIDENCE	15
C.4 SYNTHÈSE, BILAN ET MISE A JOUR DU DOCOB	15
C.5 ORGANISATION DES REUNIONS DE COMITE DE PILOTAGE	15
C.6 SOUTIEN A DES PROGRAMMES D’ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET APPUI TERRITORIAL	15
D. PERSPECTIVES DE POURSUITE DE L’ANIMATION	17
E. ANNEXE	18
ANNEXE 1 : CAHIER DE PATURAGE 2018	18

Table des figures

FIGURE 1 : PERIMETRE DU SITE NATURA 2000 "VALLON DE LA SANDONIE »	1
FIGURE 2 : TERRITOIRE DU PAEC 2019	5
FIGURE 3 : LOCALISATION DES SECTEURS D'INTERVENTION	9
FIGURE 4 : RESULTATS DE L'OPERATION D'ENTRETIEN MECANIQUE	10
FIGURE 5 : BREBIS EN ACTION DE PATURAGE	10
FIGURE 6 : ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE POPULATIONS HIVERNANTES.....	11
FIGURE 7 : VARIATION DES EFFECTIFS DE MINIOPTERES DE SCHREIBERS	12
FIGURE 8 : TORCHE ARTISANALE USAGEE TROUVEE A L'INTERIEUR DU GOUFFRE.....	12
FIGURE 9 : BILAN DE LA CAPTURE 2017	13
FIGURE 10 : SCAN D'UN INDIVIDU DE GRAND RHINOLOPHE EN LETHARGIE	14
FIGURE 11 : TRONÇON DU COURS D'EAU (LA SANDONIE) AMENAGE	16
FIGURE 12 : DISPOSITIF DE FRANCHISSEMENT EN FAVEUR DES MAMMIFERES SEMI-AQUATIQUES.....	16

Table des tableaux

TABLEAU I : LISTE DES MAEC PROPOSEES EN 2019 ET PREVISIONNEL DE CONTRACTUALISATION	6
TABLEAU II : SYNTHESE DES SUIVIS POUR LA PERIODE 2017 / 2018.....	11

PREAMBULE

Le site Natura 2000 « Vallon de la Sandonie » (FR 72007669) s'étend sur une superficie de 668 hectares sur les communes de Léguaillac-de-Cercles, Paussac-et-Saint-Vivien et Saint-Just dans le département de Dordogne. Le Document d'Objectifs élaboré par le Cen Aquitaine a été validé le par le Comité de pilotage (COPI) en 2004. Le site a été proposé au titre de Natura 2000 au regard de son importance pour le cortège patrimonial de landes et de pelouses sèches ainsi que pour la présence de colonies de chauves-souris.

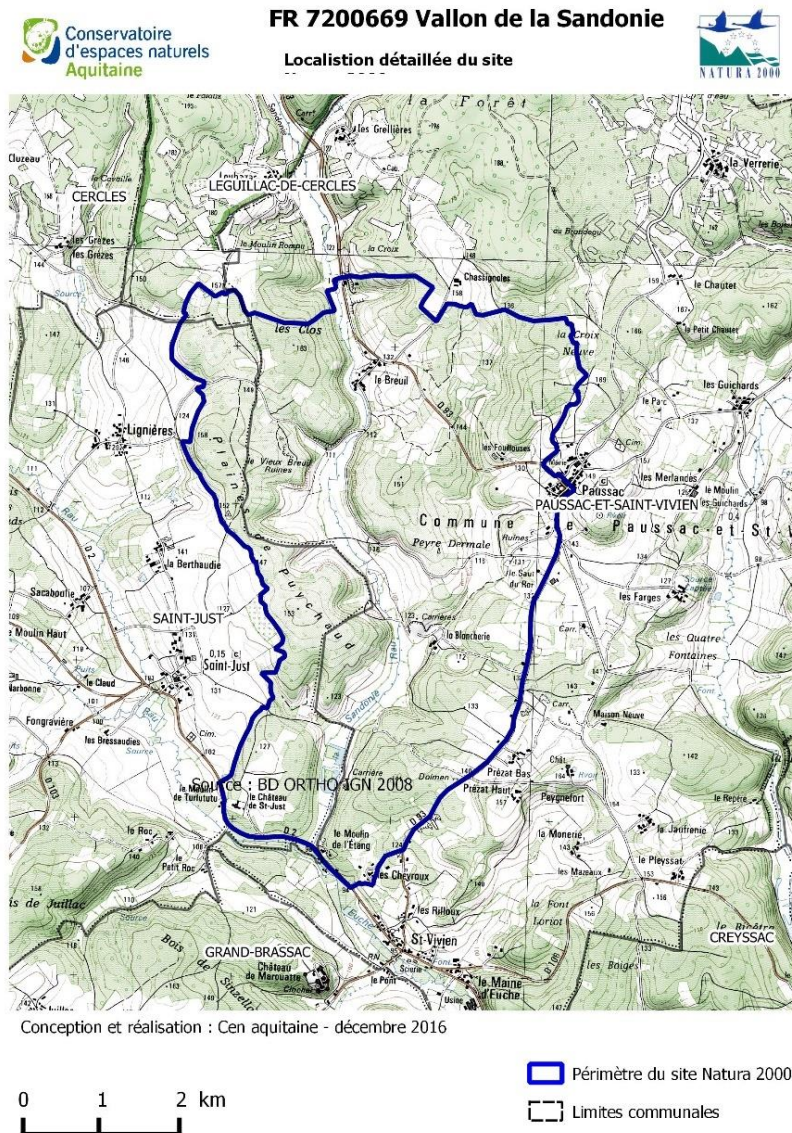


Figure 1 : Périmètre du site Natura 2000 «Vallon de la Sandonie »

Les collectivités locales ont laissé la présidence du Copil et le pilotage de l'animation aux services de l'Etat (DDT 24). Le DOCOB a fait l'objet de plusieurs tranches d'animation entre 2007 et 2017. Début 2018 débute une nouvelle phase d'animation conduite par le Cen Aquitaine et la Chambre d'Agriculture de la Dordogne.

Le présent bilan d'animation couvre la première année de la troisième phase d'animation du site Natura 2000 pour une période de 3 ans : de mars 2018 à mars 2021.

A. RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DU DOCOB

Le vallon de la Sandonie abrite 10 habitats naturels et 15 espèces d'intérêt communautaire qui ont justifié sa désignation au réseau de sites européen Natura 2000. Le gouffre de Paussac constitue un des sept sites d'intérêt international au niveau de la Dordogne (plan de conservation des chiroptères en Dordogne, ENA 2000 et bilan 2000-2003 de l'application de ce même plan, ENA 2004) de par :

- la présence du Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) toute l'année (reproduction et hibernation) ;
- l'hibernation du Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) et du Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*).

Habitats d'intérêt communautaire :

- 5 Habitats liés aux coteaux secs calcaires : pelouses calcaires karstiques (code habitat 6110*), végétation chasmophytique des pentes rocheuses calcaires (8210), formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement calcaires (6210), formations à *Juniperus communis* sur landes et pelouses calcaires (5130), formations stables à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses calcaires (5110).
- 4 habitats liés aux zones humides : prairies maigres de fauche de basse altitude (6510), mégaphorbiaies eutrophes (6430), prairies à Molinie sur calcaire et argile (6410), marais calcaires à *Cladium mariscus* et *Carex davalliana* (7210*).
- 1 habitat lié aux chauves-souris : grottes non exploitées par le tourisme (8310).

Espèces d'intérêt communautaire :

- 2 libellules : Agrion de Mercure (1044), Cordulie à corps fin (code espèce 1041) ;
- 3 papillons : Damier de la succise (1065) ; Cuivré des marais (1060), Laineuse du Prunellier (1074)
- 2 mammifères carnivores : Loutre (1355) et Vison d'Europe (1356)
- 7 ou 8 espèces de chauves-souris : Petit Rhinolophe (1303), Grand Rhinolophe (1304), Rhinolophe euryale (1305), Barbastelle (1308), Minioptère de Schreibers (1310), Vespertilion à oreilles échancrées (1321), Grand Murin (1324) et/ou Petit Murin (1307).

Les nouvelles espèces découvertes sur le site depuis 2004 (date de validation du DOCOB) sont :

- Loutre (*Lutra lutra*) (1355)
- Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) (1355)
- Laineuse du Prunellier (*Eriogaster catax*) (1074)
- Petit murin (*Myotis blythii*) (1307)

À l'échelle du site du Vallon de la Sandonie, trois enjeux ont donc été identifiés au sein du document d'objectifs. Il s'agit de :

- la conservation des pelouses sèches des coteaux calcaires ;
- la conservation des milieux humides et du cours d'eau ;
- la préservation des chauves-souris et à leur gîte de reproduction et d'hibernation.

Objectifs du DOCOB

Quatre objectifs de site ont été définis et déclinés en 21 objectifs opérationnels validés en COPIL du site :

- **O1 Conserver / Gérer les habitats et les espèces d'intérêt patrimonial**
- **O2 Mettre en place les suivis et les évaluations**
- **O3 Valoriser et sensibiliser aux richesses du site**
- **O4 Animer la mise en œuvre du Document d'objectifs**

Les enjeux ont été déclinés parmi les 6 objectifs opérationnels suivants en lien avec la conservation / gestion des habitats et des espèces d'intérêt patrimonial :

- **Maintenir les habitats de pelouses sèches (O11) ;**
- **Restaurer les habitats de pelouses sèches (O12) ;**
- **Mettre en place une gestion extensive des habitats par pâturage (O13) ;**
- **Maintenir les surfaces en herbe sur le site / au niveau de la Sandonie (O14) ;**
- **Favoriser des habitats diversifiés (O15) ;**
- **Limiter la fréquentation du gouffre /assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de Chauves-souris (O16).**

Sur le site, 5 entités ont ainsi été définies correspondant aux foyers de biodiversité qui regroupent les enjeux liés au site en terme :

- d'habitats avec la concentration des surfaces des formations herbacées sèches (« pelouses ») et des fourrés sclérophylles (« landes ») ;
- d'espèces avec les espèces de chiroptères liés au gîte de reproduction et d'hibernation et le cortège floristique inféodé aux habitats naturels précités.

La mission d'animation du Documents d'Objectifs s'articule autour de 3 grandes phases :

- préparation de la mise en œuvre du DOCOB,
- mise en œuvre des mesures de gestion,
- synthèse, bilan et mise à jour du DOCOB.

B. PREPARATION A LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

B.1 Appropriation du DOCOB

Le CEN Aquitaine ayant pris en charge la réalisation du DOCOB du site et la précédente phase d'animation, cette étape d'appropriation du Docob est sans objet.

B.2 Information et communication sur les mesures de gestion

Le site internet dédié au site Natura 2000 est opérationnel depuis : <http://www.cen-aquitaine.fr/natura2000/sandonie/>

Des mises à jour ont été réalisées (actualités, alimentation de documents en téléchargements, etc..) afin de communiquer sur l'ensemble des éléments relatifs au site (informations sur la mise en œuvre des contrats forestiers et Ni-Ni, consultation de documents en ligne ...).

B.3 Mise en œuvre des MAEC

B.3.1 Présentation du projet agro-environnemental

Le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) répond aux enjeux biodiversité de la stratégie régionale d'intervention PDR 2014-2020.

La superficie du territoire PAEC est de 768 ha sur 3 communes : Paussac-et-St-Vivien ; Saint-Just et Léguaillac de Cercles.

Environ un tiers en SAU, occupée par surfaces fourragères et céréales (maïs) au niveau du vallon du cours d'eau et sur les marges du site, les pentes sont occupées par des coteaux calcaires (pelouses, faciès d'emboisement et boisements).

Le périmètre du site Natura 2000 est contigu au territoire du PAEC « Captage Grenelle de la Dronne ».

Les enjeux environnementaux retenus dans le document d'objectif (DOCOB) du site et qui sont visés dans ce Projet Agro Environnemental et Climatique sont :

- La conservation des pelouses sèches des coteaux calcaires
Objectif opérationnel en découlant : limiter les effets de la déprise par maintien ou restauration de milieux ouverts (opération de bucheronnage, de débroussaillage)
- La conservation des milieux humides du vallon
Objectif opérationnel en découlant : maintien et gestion extensive des prairies humides et restauration de couverts herbacés
- La préservation des chauves-souris
Objectif opérationnel en découlant : préservation des conditions d'accueil favorables aux chauves-souris (gîte d'hibernation et de reproduction, habitats diversifiés pour les territoires de chasse proches)

Localisation du site Natura 2000 "Vallon de la Sandonie" et du territoire PAEC

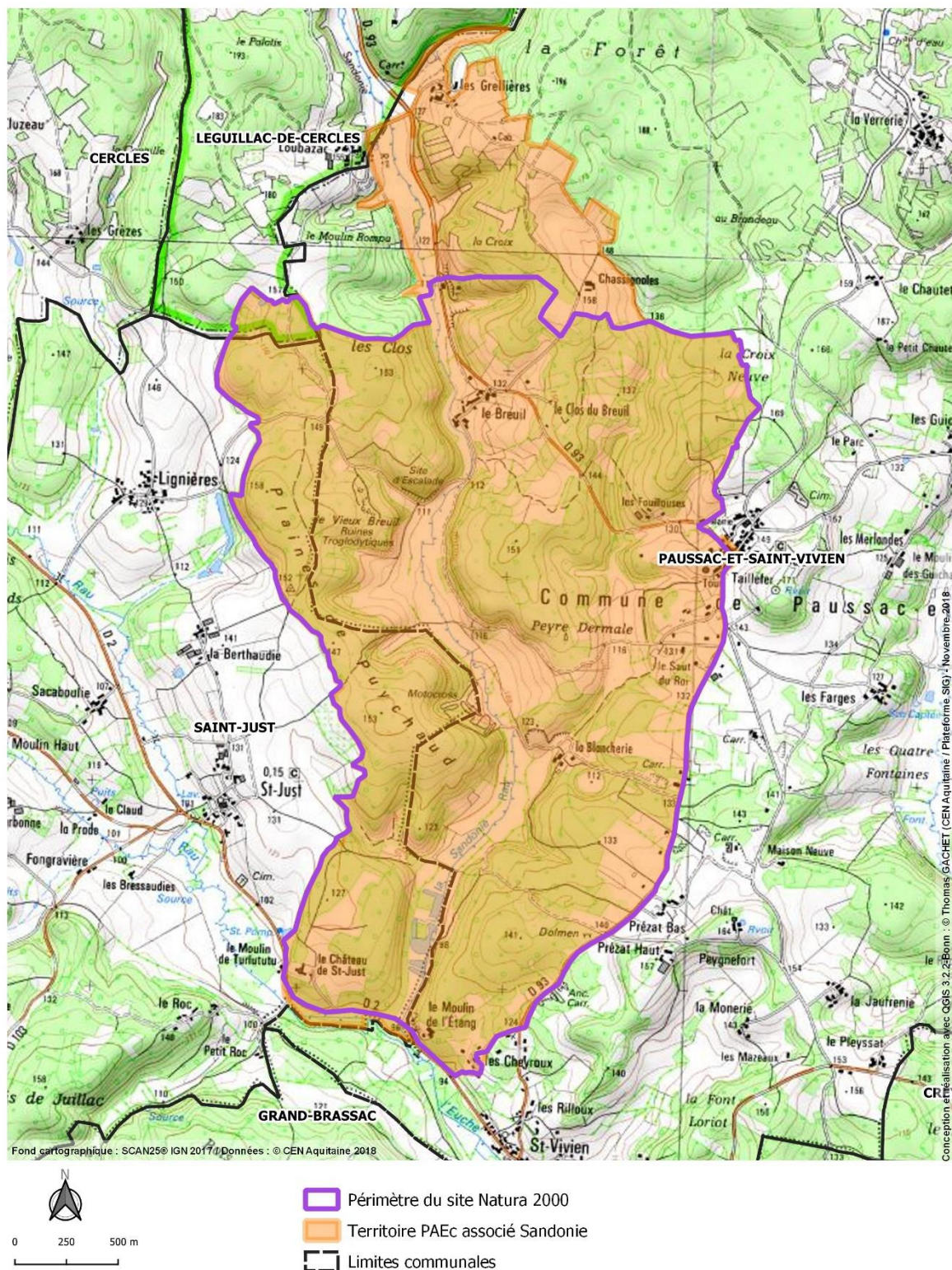


Figure 2 : Territoire du PAEC 1919

Le PAEC est construit en lien étroit avec les agriculteurs et les élus du territoire, la Chambre d'Agriculture de la Dordogne (CA24) et la Direction Départementale des Territoires de la Dordogne.

5 mesures de gestion sont proposées sur le PAEC « Vallon de la Sandonie » (cf. tableau 1)

Tableau 1 : Liste des MAEC proposées en 2019 et prévisionnel de contractualisation

Code mesure <i>RR_TTTT_MAEC</i>	Intitulé complet de la mesure	Montant (€ /an)	Nb de contrats	Surfaces (ha)	Montant 5 ans (€)
AQ_SAND_HE01	Conversion de terres arables en prairies	304,00	1	5	7 600
AQ_SAND_PH03	Gestion des prairies par retard de fauche (30 j)	171,86	2	10	8 593
AQ_SAND_PH04	Gestion des prairies par retard de fauche (20 j) avec absence de fertilisation azotée	165,32	1	10	8 266
AQ_SAND_PS01	Milieus fortement embroussaillés Ouverture et entretien par gestion mécanique / manuelle Absence de fertilisation azotée	292,02	1	2	2 920,20
AQ_SAND_PS02	Milieus moyennement embroussaillés Maintien de l'ouverture par entretien mécanique / manuel Absence de fertilisation azotée	82,63	1	2	826,28
TOTAL			6	29	28 205,48

Pour ne pas dépasser 5 mesures (nombre maximum), les anciennes mesures de retard de fauche avec absence de fertilisation de la programmation 2015-2017 **AQ_SAND_PH01** (retard de 15 j) et **AQ_SAND_PH02** (retard de 30 j) ont été fusionnées en seule mesure **AQ_SAND_PH04** (retard de 20 j). Les codes de ces 2 anciennes mesures n'ont pas été réactivés pour ne pas générer de confusion à l'avenir.

La candidature à l'appel à projet "Projets environnementaux et climatiques" pour le territoire "Vallon de la Sandonie" a été déposée à la Région le 20 novembre 2018 puis validée à la CRAEC du 10 janvier 2019.

B.3.2 Information et communication sur les mesures de gestion agricoles

Un entretien téléphonique avec les 11 exploitations présentes sur le périmètre du PAEC du Vallon de la Sandonie a été réalisé ainsi que plusieurs rencontres informelles. Vu le nombre d'année d'animation (10 ans) et le faible nombre d'agriculteur, le format « réunion d'information » n'a pas été retenu. L'échange en bilatéral avec les exploitants a été privilégié.

En parallèle, un important travail de synthèse et de transfert d'information entre le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine et la Chambre d'Agriculture de la Dordogne a également été effectué afin que le référent de la Chambre d'Agriculture puisse disposer de tous les éléments nécessaires à la mission de mise en œuvre des MAEC précédemment réalisée par le CEN Aquitaine. À cet effet, plusieurs rencontres et échanges ont été réalisées entre les deux structures.

B.3.3 Mise en œuvre des actions contractuelles

En l'absence de PAEC, aucune MAEC n'a été souscrite et engagé en 2018.

Néanmoins, le suivi des 16 contrats MAEC en cours a été réalisé avec la Chambre d'Agriculture. Une visite de terrain des 70,64 ha a été effectuée le 19 juin 2018 afin de vérifier que les cahiers des charges des mesures sont respectés et que la mise en œuvre technique des actions est correcte.

Par ailleurs, la révision des 5 notices MAEC engagées en 2016 et 2017 a été réalisée comme demandé par la Région.

C. MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE GESTION

C.1 Mise en œuvre des contrats « forestiers » et « ni agricoles ni forestiers »

C.1.1 Identification des propriétaires, exploitants et ayant droit et prise de contact

L'animation est réalisée à partir d'un fichier SIG (Système d'Information Géographique) qui est repris sous forme d'un fichier Excel reprenant les mêmes informations que la table attributaire du fichier SIG, à savoir : la commune, la section, la parcelle et le nom du ou des propriétaires de la parcelle en question.

Suite à l'envoi d'un courrier d'information par voie postale aux propriétaires des parcelles à enjeu prioritaire (notamment chiroptères), deux propriétaires se sont manifestés. Ces contractants potentiels sont la mairie de St Just (déjà contractante) et un propriétaire privé (contractant MAEC).

Un troisième propriétaire privé a été contacté vu l'intérêt des 2 secteurs de pelouse qu'il possède mais ne semble pas encore disposé à engager un contrat.

Il conviendra au cours de la deuxième année d'animation (2019) de vérifier l'éligibilité des parcelles à la bonne saison de végétation et de réaliser, si nécessaire, de l'animation foncière.

Par ailleurs, le propriétaire du Gouffre de Paussac a également été contacté afin de refaire un point sur l'enjeu de conservation des Chiroptères et la faisabilité de la mise en place d'un périmètre grillagé pour limiter le dérangement. Le propriétaire ne souhaitant toujours pas contractualisé, une nouvelle proposition financière est étudiée.

C.1.2 Aide à la mise en œuvre technique des actions

Sur le site Natura 2000 « Vallon de la Sandonie », commune de Saint-Just, le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine a signé un contrat Natura 2000 afin de restaurer et préserver les habitats de pelouses sèches. Une convention relative à l'attribution d'une aide Ministère de la transition écologique et solidaire, pour la mise en œuvre des contrats natura 2000 non agricoles non forestiers a été signée dans ce cadre, suite à la demande d'aide en date du 04 juillet 2016 (référence n° dossier OSIRIS : R AQU 0706 17 DT 024 0007).

Suite aux problématiques d'instruction de la demandes d'aide qui a eu lieu en 2016 et 2017 (contrat instruit le 09 avril 2018), l'action de gestion d'entretien mécanique n'a pas été mise en œuvre en année 1 (2016) ainsi que l'action de gestion pastorale en année 2 (2017).

En conséquence, une demande d'avenant au contrat en question a été rédigé pour décaler en 2020 l'action de gestion d'entretien mécanique initialement prévue en 2016 et prestater la mission de gardiennage du troupeau pour les 3 dernières années du contrat.

C.1.3 Suivi de l'instruction du dossier

Les missions ont été conduites conformément au cahier des charges : échanges réguliers avec les services de l'état pendant la phase d'instruction du dossier d'avenant.

C.1.4 Suivi technique, administratif et financier

Le suivi technique s'est fait à travers l'accompagnement des deux prestataires sélectionnés pour la réalisation des travaux d'entretien mécanique et pastoral. Au total, 7 visites de terrain ont été réalisées (commencement, suivi et réception des travaux) incluant la visite avec les services de l'État (DDT24) du 26 octobre 2018.

Les travaux d'entretien mécanique des milieux ouverts par gyrobroyage et débroussaillage léger ont été effectués du 1 au 11 octobre 2018 sur les secteurs 3, 8 et 10.

La gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts a été réalisée du 19 octobre au 15 novembre 2018 sur tous les secteurs sauf le 7 comme initialement prévu (cf. annexe 1).

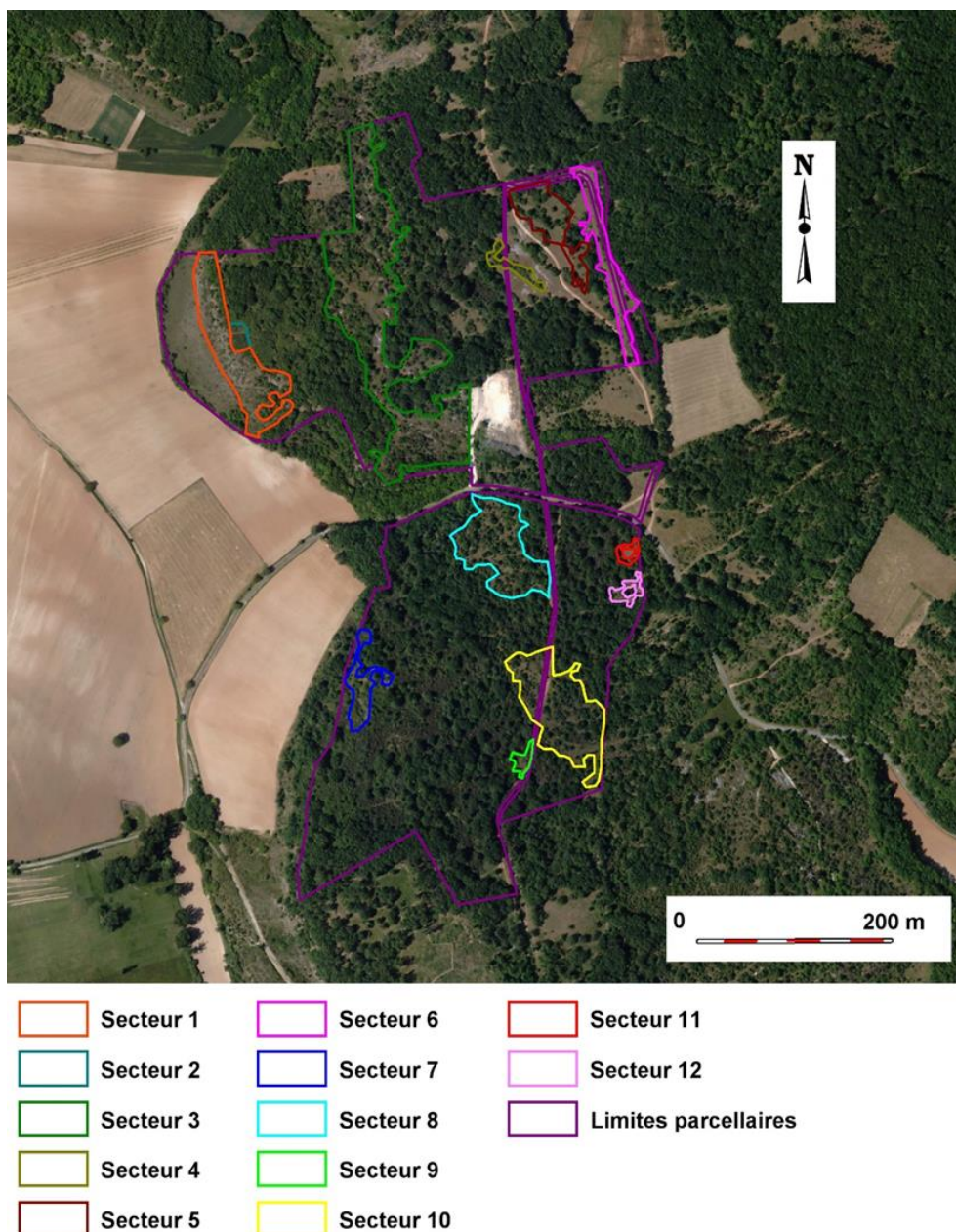


Figure 3 : Localisation des secteurs d'intervention



Figure 4 : Résultats de l'opération d'entretien mécanique



Figure 5 : Brebis en action de pâturage

Enfin, les demandes de paiement et le suivi de la consommation financière des différentes actions ont été réalisés et communiqués à la DDT24.

C.2 Suivi des populations de chiroptères

C.2.1 Suivi des populations du Gouffre de Paussac

Le site fait habituellement l'objet de deux suivis annuels : un comptage en période hivernale (hibernation de Grand Rhinolophe et de Murins à oreilles échancrées) et un en période estivale (mise bas de Minioptère de Schreibers et du complexe Petit / Grand Murin).

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des suivis biologiques réalisés depuis l'hiver 2016/2017.

Tableau II : Synthèse des suivis pour la période 2017 / 2018

	11/02/2017	06/02/2018	29/05/2018	28/06/2018	27/07/2018	02/02/2019
<i>Chiroptera sp.</i>			1	1		
<i>Miniopterus schreibersii</i>			0	0	0	
<i>Myotis daubentonii</i>		12				
<i>Myotis emarginatus</i>	159	327				401
<i>Myotis myotis / M. blythii</i>	1	1				
<i>Myotis sp.</i>	2					
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	11	84				96
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	14	3				11

Le graphique ci-dessous présente les variations d'effectifs pour les deux principales espèces en hibernation depuis 1990.

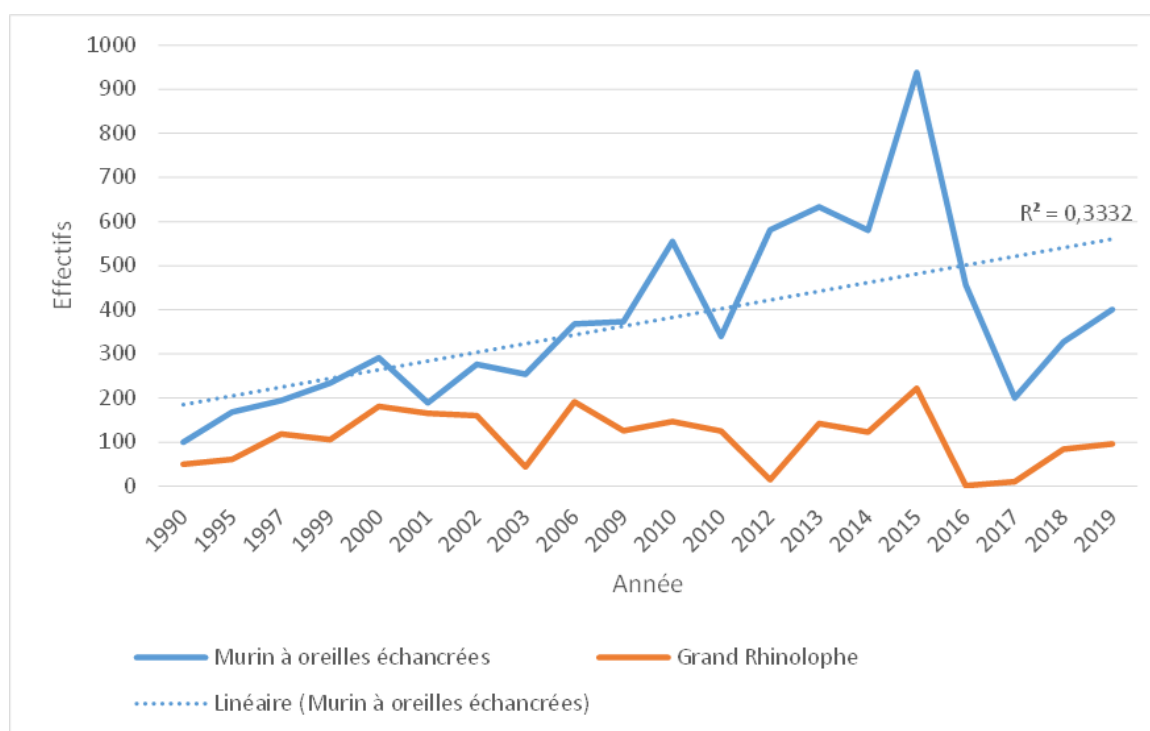


Figure 6 : Évolution des effectifs de populations hivernantes

Les effectifs étaient globalement stables pour le Grand Rhinolophe et en augmentation pour le Murin à oreilles échancrées jusqu'en 2015. Durant l'hiver 2016 les effectifs de Murins à oreilles échancrées ont chuté de moitié et la colonie de Grand Rhinolophe a disparu.

Les résultats des suivis des deux dernières années sont plus encourageants et nous incite à penser à un retour des colonies sur le site.

Le graphique ci-dessous présente les variations d'effectifs de la colonie de Minoptère de Schreibers depuis les premières observations réalisées sur site en 1995.

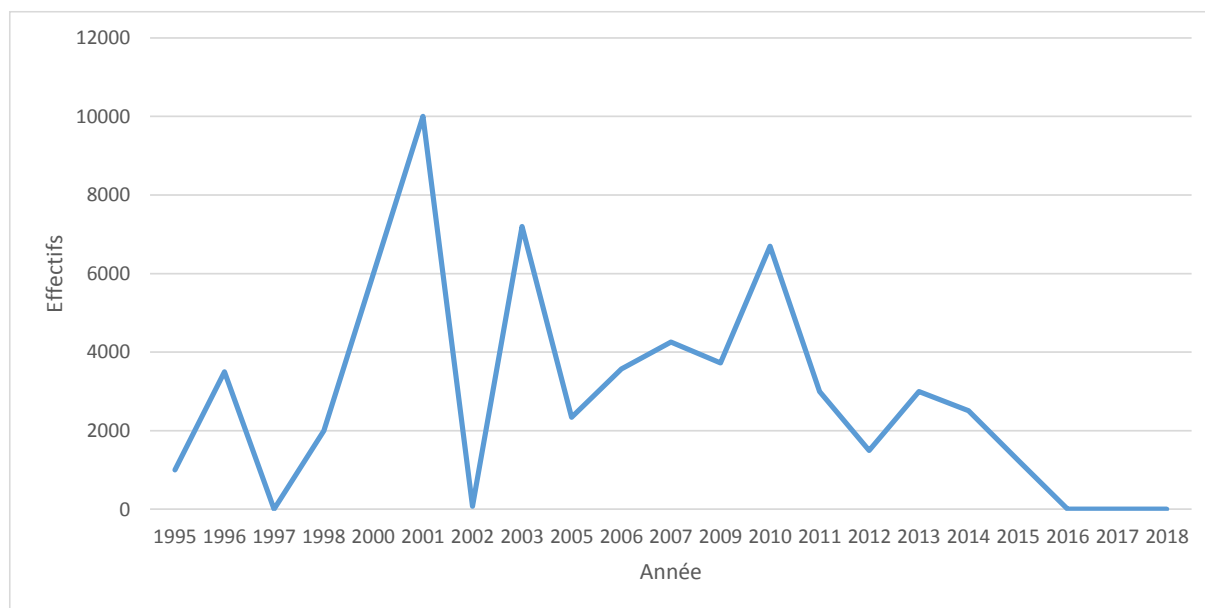


Figure 7 : Variation des effectifs de Minoptères de Schreibers

Les effectifs sont très variables d'une année à l'autre (ce qui s'explique en partie par les différents protocoles de suivis jusque-là utilisés et les difficultés de comptage propres au site (hauteur de la voûte, flot d'individus en sortie du gouffre...)).

La chute des effectifs en 2002 correspond à un phénomène national vraisemblablement dû à une épizootie. Depuis la colonie avait réinvesti les lieux et semblait se maintenir (+ de 6000 individus en 2010). En 2016 la colonie a disparu du site.

Plusieurs hypothèses peuvent être émises suite à la désertion du site (dérangement, comme l'atteste la présence d'une torche à l'entrée de la cavité observée en mai 2018 ou modifications des conditions microclimatiques à l'intérieur de la cavité).



Figure 8 : Torche artisanale usagée trouvée à l'intérieur du Gouffre

Tout comme en 2002, le déclin des populations de Minoptères est observé à l'échelle nationale. Pour le moment aucune explication n'a pu être fournie pour tenter de l'expliquer.

Au printemps 2017, le site a été intégré au programme d'étude Ecofect / Grand Rhinolophe et trame verte bocagère qui vise à la fois à mieux appréhender les structurations génétiques des communautés de chiroptères et tenter de comprendre l'utilisation d'un réseau de sites à Grand Rhinolophe à l'échelle inter-régionale.

Une capture a été réalisée par le LabEx Ecofect le 03/05/2017 à l'aide d'un harp-trap disposé dès la tombée du jour à la sortie du gouffre.

Les résultats sont présentés ci-après.

Espèce	Effectif capturé
<i>Myotis alcathoe</i>	1
<i>Myotis bechsteinii</i>	1
<i>Myotis daubentonii</i>	14
<i>Myotis emarginatus</i>	31
<i>Myotis myotis</i>	10
<i>Myotis nattereri</i>	4
<i>Plecotus austriacus</i>	2
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	4
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	38

Figure 9 : Bilan de la capture 2017

105 individus ont été capturés dont 4 Grands Rhinolophes. Pour aborder les aspects concernant la dynamique des populations, les Grands Rhinolophes doivent être marqués individuellement par transpondage (implantation sous-cutanée d'une puce RFID). Les 4 individus capturés sur le site ont été marqués.

Des systèmes manuels ou automatiques permettent de contrôler par la suite les individus en hibernation. Le CEN Aquitaine a réalisé dès l'hiver 2017/2018 un contrôle quasi systématique des Grands Rhinolophes en léthargie sur l'ensemble des sites dont il a la gestion (sites Natura 2000 ou sites en maîtrise foncière CEN).



Figure 10 : Scan d'un individu de Grand Rhinolophe en léthargie

En février 2019, un individu marqué au Gouffre de Paussac a été retrouvé dans une carrière de la Tour Blanche.

C.3 Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence

La structure animatrice a été sollicitée sur un projet de modernisation d'un atelier d'élevage de canards gras sur la commune de Paussac-et-Saint-Vivien. Un échange avec la Chambre d'agriculture de la Dordogne qui accompagne l'éleveur a permis de connaître la localisation et l'emprise exacte du projet (plan de masse, plan de situation). Au vu du projet, le formulaire d'évaluation simplifiée des incidences Natura2000 a été transmis et une réunion sur site est prévue.

Le CEN a contribué à l'évaluation d'incidences du PLUi de la communauté de communes Dronne et Belle. Il a indiqué l'existence des stations d'Écrevisses à pattes blanches sur la Sandonie et a proposé la mise en place d'une zone Naturelle de protection (Np) sur le cours de la Sandonie amont sur la commune de Léguillac de Cercles. Ce zonage prévoit des restrictions de constructions et d'usage pour protéger le cours d'eau et les zones humides associées.

C.4 Synthèse, bilan et mise à jour du DOCOB

Le bilan annuel d'animation a été rédigé en s'appuyant sur la synthèse des données de suivi qui a été réalisée.

Par ailleurs, un important travail de synthèse et de transfert d'information entre le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine et la Chambre d'Agriculture de la Dordogne a également été effectué afin que le référent de la Chambre d'Agriculture puisse disposer de tous les éléments nécessaires à la mission de mise en œuvre des MAEC précédemment réalisée par le CEN Aquitaine.

Aussi, une réunion sur l'état d'avancement de l'animation s'est déroulée le 1 octobre 2018 avec les services de la DDT24.

Enfin, une mise à jour des habitats et des espèces serait nécessaire. En effet, le DOCOB a été élaboré en 2004 et depuis des évolutions et de nouvelles données viennent compléter ou modifier celui-ci.

C.5 Organisation des réunions de comité de pilotage

Le COPIL de la première tranche d'animation s'est tenu à Paussac-et-Saint-Vivien le 04 décembre 2018. Le bilan des actions réalisées a été présenté aux participants.

C.6 Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial

Le CEN Aquitaine travaille également sur le Plan Régional d'actions Écrevisses à pattes blanches. Dans le cadre de ce programme des aménagements : points d'abreuvement, mise en défend et passerelle ont été financés sur la Sandonie juste en amont du périmètre Natura 2000 en contre-bas de Léguillac-de-Cercles. Ces travaux en faveur de l'habitat de l'Écrevisse visent à améliorer qualité de l'eau favorable ainsi à la Sandonie dans le périmètre du site. Ils permettent en effet moins de matières en suspension dans l'eau et moins d'eutrophisation limitant le piétinement et l'apport de déjections.

Un suivi a été réalisé le 24 septembre 2018 en présence de l'AFB et du syndicat de rivière SRB Dronne. Le suivi a démontré une remontée de l'espèce en amont de la zone de travaux prouvant l'efficacité du dispositif.



Figure 11 : Tronçon du cours d'eau (la Sandonie) aménagé

En limite sud du site Natura 2000, un dispositif de franchissement de la RD2 à la confluence entre la Sandonie et l'Euclie a été réalisé par le service route du département. Ce projet faisait suite à la découverte d'un cadavre de Loutre d'Europe, espèce d'intérêt communautaire, sur cette même route. Le CEN Aquitaine a apporté son expertise sur l'aménagement à réaliser et a suivi les travaux.



Figure 12 : Dispositif de franchissement en faveur des mammifères semi-aquatiques

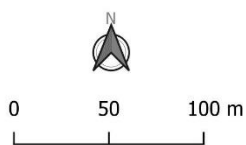
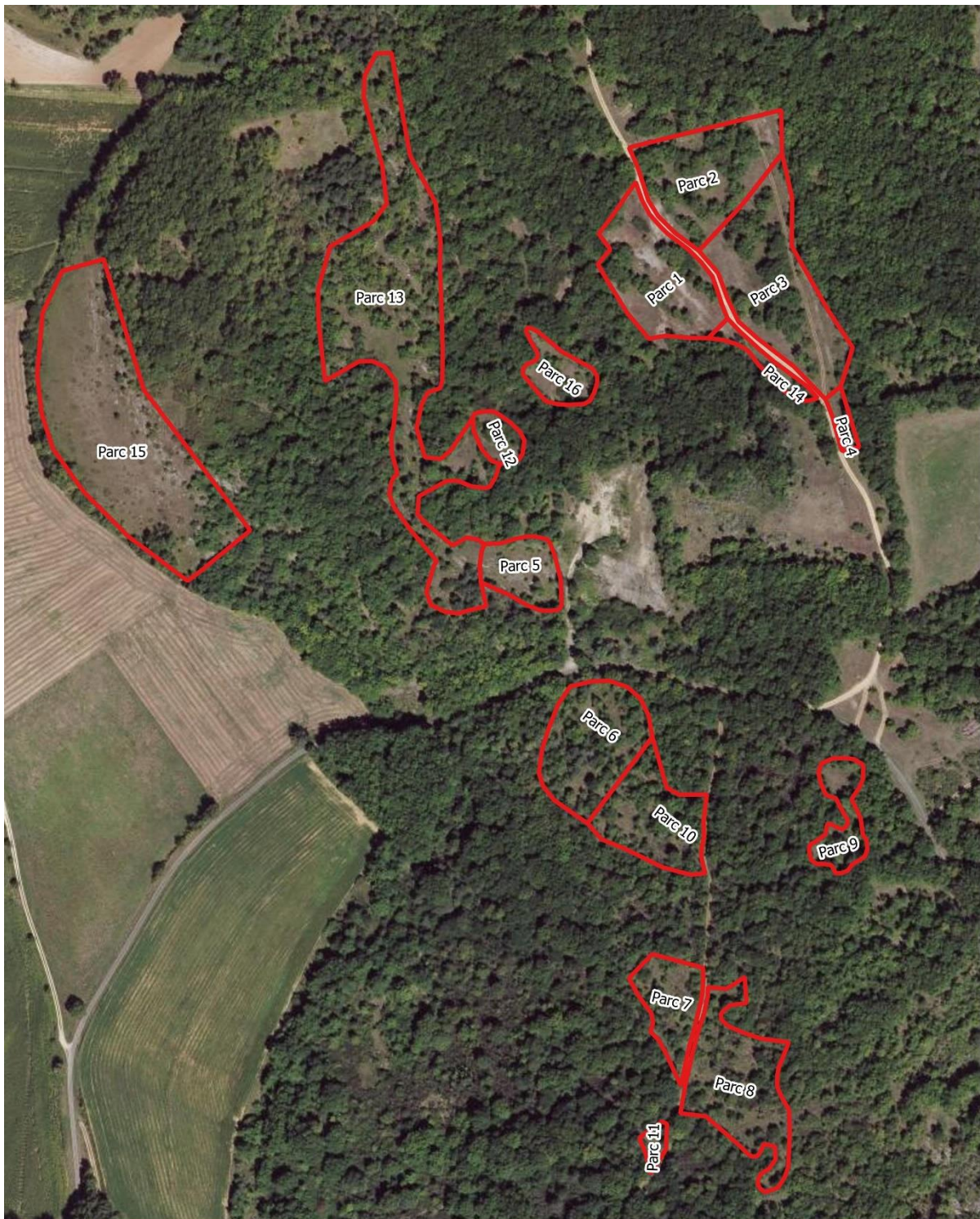
D. PERSPECTIVES DE POURSUITE DE L'ANIMATION


Les perspectives de poursuite de l'animation pour 2019 - 2020 sont les suivantes :

- Actualisation du DOCOB
- Révision de la charte
- Suivi d'un contrat Natura 2000 et préparation d'un nouveau contrat Natura 2000
- Réalisation de diagnostics parcellaires MAEC et accompagnement au montage et à la mise en œuvre des actions
- Suivi des populations de chiroptères.
- Communication / sensibilisation des propriétaires, usagers... : mise en œuvre d'une journée de sensibilisation et alimentation du site internet
- Préparation et animation d'un comité de pilotage
- Accompagnement des projets et de leur éventuelle évaluation des incidences en lien avec les services de l'État
- Poursuite des échanges avec le Syndicat rivière pour la prise en compte des enjeux écologiques
- Reprise des négociations avec le propriétaire du gouffre de Paussac.

E. ANNEXE

ANNEXE 1 : Cahier de pâturage 2018



 Parcs de pâturage 2018

Cahier de pâturage

Informations générales

Nom du site :	Vallon de la Sandonie
Commune :	Paussac-et-Saint-Vivien
Date et heure d'arrivée :	19/10/2018 à 15h00
Date et heure de départ :	15/11/2018 à 14h00
Nbre de jours de pâturage :	28
Surface pâturée :	6,62 ha

Année

Description de la conduite du troupeau sur le site

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement annuel moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
1	19/10/18 à 15h00	20/10/18 à 14h00	23h00	Oui, 13h00	51	0,043	Non	Très beau temps
3	20/10/18 à 14h00	20/10/18 à 18h30	4h30	Non	51	0,006	Non	Très beau temps, brebis repu
1	20/10/18 à 18h30	21/10/18 à 9h00	14h30	Oui, 13h00	51	0,027	Non	Très beau temps, brebis calme
3	21/10/18 à 9h00	21/10/18 à 11h30	2h30	Non	51	0,003	Non	Très beau temps, brebis calme
1	21/10/18 à 11h30	21/10/18 à 14h30	3h00	Non	51	0,006	Non	Très beau temps, brebis calme
3	21/10/18 à 14h30	21/10/18 à 19h00	4h30	Non	51	0,006	Non	Très beau temps, brebis calme
1	21/10/18 à 19h00	22/10/18 à 10h00	15h00	Oui, 13h00	51	0,028	Non	Très beau temps, brebis calme
3	22/10/18 à 10h00	22/10/18 à 12h00	2h00	Non	51	0,003	Non	Très beau temps, brebis calme
1	22/10/18 à 12h00	22/10/18 à 15h00	3h00	Non	51	0,006	Non	Très beau temps, brebis calme
3	22/10/18 à 15h00	22/10/18 à 19h00	4h00	Non	51	0,005	Non	Très beau temps, brebis calme

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
1	22/10/18 à 19h00	23/10/18 à 10h30	15h30	Oui, 13h00	51	0,029	Non	Très beau temps, brebis calme
13	23/10/18 à 10h30	23/10/18 à 12h30	2h00	Non	51	0,001	Non	Très beau temps, brebis calme
1	23/10/18 à 12h30	23/10/18 à 15h30	3h00	Non	51	0,006	Non	Très beau temps, brebis calme
13	23/10/18 à 15h30	23/10/18 à 19h00	3h30	Non	51	0,002	Non	Très beau temps, brebis calme
1	23/10/18 à 19h00	24/10/18 à 9h00	14h00	Oui, 13h00	51	0,026	Non	Très beau temps, brebis calme
13	24/10/18 à 9h00	24/10/18 à 11h30	2h30	Non	51	0,002	Non	Très beau temps, brebis calme
1	24/10/18 à 11h30	24/10/18 à 15h00	3h30	Non	51	0,007	Non	Très beau temps, brebis calme
13	24/10/18 à 15h00	24/10/18 à 19h00	4h00	Non	51	0,002	Non	Très beau temps, brebis calme
2	24/10/18 à 19h00	25/10/18 à 9h00	14h00	Oui, 13h00	51	0,024	Non	Très beau temps, brebis calme
13	25/10/18 à 9h00	25/10/18 à 11h30	2h30	Non	51	0,002	Non	Brebis sans appétit. Elles ont du bien mangé le matin de bonne heure dans le parc 2 nouvellement ouvert.
1	25/10/18 à 11h30	25/10/18 à 15h30	4h00	Non	51	0,008	Non	
13	25/10/18 à 15h30	25/10/18 à 19h00	3h30	Non	51	0,002	Non	
1	25/10/18 à 19h00	26/10/18 à 9h00	14h00	Oui, 13h00	51	0,026	Non	
14	26/10/18 à 9h00	26/10/18 à 10h30	1h30	Non	51	0,019	Non	Temps humide
2	26/10/18 à 10h30	27/10/18 à 14h00	27h30	Oui, 13h00	51	0,047	Non	Temps humide, nuit froide
15	27/10/18 à 14h00	27/10/18 à 19h00	5h00	Non	51	0,003	Non	Temps humide
2	27/10/18 à 19h00	29/10/18 à 14h00	43h00	Oui, 26h00	51	0,074	Non	Temps froid et nuageux

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
3	29/10/18 à 14h00	30/10/18 à 12h30	22h30	Oui, 13h00	51	0,030	Non	Temps froid et humide
15	30/10/18 à 12h30	30/10/18 à 18h00	5h30	Non	51	0,004	Non	Ensoleillé
3	30/10/18 à 18h00	31/10/18 à 14h00	20h00	Oui, 13h00	51	0,026	Non	pluie légère
15	31/10/18 à 14h00	31/10/18 à 18h00	4h00	Non	51	0,003	Non	pluie légère
3	31/10/18 à 18h00	01/11/18 à 9h00	15h00	Oui, 13h00	51	0,020	Non	Humide
4	01/11/18 à 9h00	02/11/18 à 8h30	23h30	Oui, 13h00	51	0,479	Non	Pluie
16	02/11/18 à 8h30	02/11/18 à 12h00	3h30	Non	51	0,022	Non	Couvert
5	02/11/18 à 12h00	02/11/18 à 15h00	3h00	Non	51	0,014	Non	Ensoleillé
15	02/11/18 à 15h00	02/11/18 à 18h00	3h00	Non	51	0,002	Non	Ensoleillé
5	02/11/18 à 18h00	03/11/18 à 14h00	20h00	Oui, 13h00	51	0,092	Non	Ensoleillé
15	03/11/18 à 14h00	03/11/18 à 18h00	4h00	Non	51	0,003	Non	Ensoleillé
5	03/11/18 à 18h00	04/11/18 à 9h30	15h30	Oui, 13h00	51	0,071	Non	Ensoleillé
12	04/11/18 à 9h30	04/11/18 à 12h30	3h00	Non	51	0,033	Non	Ensoleillé
5	04/11/18 à 12h30	04/11/18 à 16h00	3h30	Non	51	0,016	Non	Ensoleillé
15	04/11/18 à 16h00	04/11/18 à 18h00	2h00	Non	51	0,001	Non	Ensoleillé
5	04/11/18 à 18h00	05/11/18 à 9h00	15h00	Oui, 13h00	51	0,069	Non	Couvert
16	05/11/18 à 9h00	05/11/18 à 12h00	3h00	Non	51	0,019	Non	Ensoleillé

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
5	05/11/18 à 12h00	05/11/18 à 16h00	4h00	Non	51	0,018	Non	Couvert
6	05/11/18 à 16h00	06/11/18 à 16h00	24h00	Oui, 13h00	51	0,047	Non	Pluie
10	06/11/18 à 16h00	06/11/18 à 18h00	2h00	Non	51	0,005	Non	Pluie
6	06/11/18 à 18h00	07/11/18 à 10h00	16h00	Oui, 13h00	51	0,031	Non	Pluie
10	07/11/18 à 10h00	07/11/18 à 12h30	2h30	Non	51	0,006	Non	Pluie
6	07/11/18 à 12h30	07/11/18 à 16h30	4h00	Non	51	0,008	Non	Couvert
10	07/11/18 à 16h30	07/11/18 à 18h00	1h30	Non	51	0,004	Non	Couvert
6	07/11/18 à 18h00	08/11/18 à 9h00	15h00	Oui, 13h00	51	0,029	Non	Couvert
10	08/11/18 à 9h00	08/11/18 à 12h00	3h00	Non	51	0,007	Non	Couvert
6	08/11/18 à 12h00	08/11/18 à 15h00	3h00	Non	51	0,006	Non	Couvert
7	08/11/18 à 15h00	10/11/18 à 10h00	43h00	Oui, 26h00	51	0,174	Non	Pluie
8	10/11/18 à 10h00	12/11/18 à 10h00	48h00	Oui, 26h00	51	0,084	Non	Averses
9	12/11/18 à 10h00	13/11/18 à 9h00	23h00	Oui, 13h00	51	0,125	Non	Pluie
10	13/11/18 à 9h00	13/11/18 à 15h00	6h00	Non	51	0,014	Non	Ensoleillé
8	13/11/18 à 15h00	13/11/18 à 18h00	3h00	Non	51	0,005	Non	Ensoleillé
10	13/11/18 à 18h00	14/11/18 à 15h00	21h00	Oui, 13h00	51	0,051	Non	Ensoleillé
11	14/11/18 à 15h00	14/11/18 à 18h00	3h00	Non	51	0,079	Non	Ensoleillé

Numéro du parc de pâturage	Date et heure d'arrivée	Date et heure de départ	Période totale (Nbre d'heures)	Pâturage de nuit (O/N) si Oui, nbre heure de nuit	Nbre de brebis	Chargement moyen (UGB/ha/an)	Complément fourrager (O/N) si Oui, quantité (kg)	Observations (comportement, ...)
8	14/11/18 à 18h00	15/11/18 à 9h00	15h00	Oui, 13h00	51	0,026	Non	Ensoleillé
11	15/11/18 à 9h00	15/11/18 à 14h00	5h00	Non	51	0,131	Non	Ensoleillé

Remarque générale : la mise en œuvre du pâturage a été facilitée en 2018 car la ressource fourragère était abondante.

Numéro du parc de pâturage	Chargement annuel moyen par parc (UGB/ha/an)
1	0,21
2	0,14
3	0,10
4	0,48
5	0,28
6	0,12
7	0,17
8	0,12
9	0,13
10	0,09
11	0,21
12	0,03
13	0,01
14	0,02
15	0,02
16	0,04